

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2026



Aix Marseille Université

Première université française avec plus de 80 000 étudiants, 8 000 personnels et 800 000 m² de patrimoine immobilier, Aix Marseille Université (amU) délivre près de 1 100 diplômes au sein de ses 17 composantes (facultés, écoles et instituts de formation). Reconnue pour son excellence scientifique, elle figure dans le TOP 5 des universités françaises au classement de Shanghai.

Bénéficiant d'un maillage territorial unique à travers ses 54 sites implantés sur 4 départements et 10 villes (dont une antenne à Wuhan, Chine), elle est un atout considérable pour le développement économique du territoire.

Cheffe de file de l'alliance européenne CIVIS, amU conjugue ancrage régional et ambition internationale. Ainsi, elle accueille plus de 12 000 étudiants internationaux et développe des partenariats stratégiques à travers le monde entier.

Université de recherche intensive, l'obtention du label « initiative d'excellence » en 2012 lui a permis de se hisser au rang des meilleures universités du monde. amU abrite 121 structures de recherche, 12 écoles doctorales, 20 instituts d'établissement interdisciplinaires et 72 plateformes technologiques de pointe en lien avec les grands organismes nationaux.

Elle déploie une politique d'innovation ambitieuse, à travers la création de la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) identifiée comme l'un des 25 lieux qui changent l'innovation en France, et en pilotant des initiatives majeures comme le Marseille Immunology Biocluster, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI Provence) ou la Mission Europe pour la Recherche.

Université citoyenne et engagée, amU s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal. Sa Fondation Universitaire renforce son engagement en faveur de la diversité, l'inclusion et la lutte contre la précarité.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- Pour soutenir des formations innovantes et créatives répondant aux réalités et aux évolutions des métiers du sport, de l'activité physique et du mouvement humain
- Pour accompagner des équipes pédagogiques alliant universitaires, chercheurs et professionnels des métiers du sport, de l'activité physique et du mouvement humain
- Pour soutenir une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie
- Pour assurer un partenariat actif entre la faculté des sciences du sport et les entreprises du territoire

Qu'en faisons-nous ?

- Acquisition de matériels pédagogiques pour nos sites de formation (ordinateurs, vidéo projecteurs, logiciels professionnels...)
- Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures
- Organisation de master class avec des partenaires du monde socio-économique du territoire
- Recrutement de conférenciers de réputation internationale et de professionnels des métiers du sport
- Aide au financement de stages étudiants

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

L'URSSAF est désormais chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.

En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2026 **à la faculté des sciences du sport** d'Aix Marseille Université via la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Calendrier 2026

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2025 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2025 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2026.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le **5 mai 2026** pour les entreprises de +50 salariés et le **15 mai 2026** pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ notre code UAI ci-dessous comme destinataire de votre taxe au sein d'Aix Marseille Université, **du 26 mai au 21 octobre 2026**, via la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations, <https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive> à l'aide de vos identifiants SOLTéA.

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT

Code UAI :

0130 201Y

3 - Un déroulé des formations éligibles de la faculté des sciences du sport est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations éligibles d'amU sur la page web taxe d'apprentissage d'amU :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

Faculté des sciences du sport

Rémy Casanova, Doyen

Soutenez la formation des experts du sport de demain

À la faculté des sciences du sport, nous sommes convaincus que l'insertion professionnelle de nos étudiants repose sur une collaboration étroite avec le monde socio-économique. C'est pourquoi nous menons une politique ambitieuse de partenariats avec les acteurs industriels, associatifs et institutionnels du sport, de l'activité physique et du mouvement humain. En nous accompagnant par le biais de la taxe d'apprentissage, vous contribuez directement à la formation des futurs experts du sport et à l'évolution des métiers du secteur.

Un environnement d'excellence pour la formation et la recherche

Située au cœur du parc scientifique et technologique de Luminy, la Faculté des Sciences du Sport dispose d'infrastructures modernes et de trois sites de formation :

- Luminy Campus principal avec des équipements complets, dont plusieurs salles d'innovations pédagogiques.
- Gap Accueil des étudiants en Licence STAPS 1ère année et en Licence professionnelle « Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs et de Loisirs ».
- Aubagne Formation spécialisée en Activités Physiques Adaptées et Santé, avec un focus sur les activités équestres adaptées.

Des laboratoires de recherche de pointe

La faculté s'appuie sur deux laboratoires reconnus :

- L'Institut des Sciences du Mouvement Étienne-Jules Marey (Aix Marseille Université & CNRS) Référence en biomécanique, neurosciences et sciences du mouvement.
- Le laboratoire Management, Sport, Cancer En collaboration avec l'Institut Paoli-Calmettes, il explore les interactions entre sport et santé.

TechnoSport : un pôle d'innovation unique

Véritable lieu de convergence entre sport, formation et recherche, le TechnoSport regroupe des dispositifs de pointe pour la pratique sportive, la performance et la santé. Ce centre favorise une recherche appliquée in vivo, intégrant les dernières avancées scientifiques et technologiques pour répondre aux besoins du secteur.

Rejoignez notre club des partenaires

En versant votre taxe d'apprentissage à la Faculté des Sciences du Sport, vous devenez un acteur clé du développement du sport, de la santé et du mouvement humain. Ensemble, façonnons l'avenir de la formation et de la recherche dans ce domaine en pleine évolution.

La faculté en chiffres

1700 étudiants

3 sites : Marseille, Gap et Aubagne

9 parcours de formation

6 diplômes d'établissement

50 métiers

6 associations étudiantes

2 laboratoires de recherche

2 plateformes technologiques

2 chaires : Décathlon-amU, Chaire Active Aging 2.0

1 Openlab « Automotive Motion Lab » Groupe Stellantis

Siège de la faculté :

163, avenue de Luminy
CP 910
13 288 Marseille cedex 9

Contact :

Julien Giannucci, Vice-Doyen en charge des Partenariats, de la Communication et de la Vie Etudiante.

+33 (0)4 13 94 59 49

fss-contact@univ-amu.fr

fss.univ-amu.fr

